



CASTELNAU-DE-GUERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

7.2a – PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
1/2 • éch 1 : 5 000

Légende

- Servitudes linéaires**
- U: Servitude relative au passage de canalisation de gaz
 - W: Servitude liée au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
- Servitudes surfaciques**
- AC1: Monument historique classé ou inscrit
 - AC1: Périmètre de protection de 500 m aux abords des monuments historiques
 - AC1: Périmètre de proximité des abords des monuments historiques
 - AS1: Périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable
 - AS1: Périmètre de protection éloigné des captages d'eau potable
- Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)**
- PPRI Zone rouge
 - PPRI Zone bleue



	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
Elaboration	13 mars 2014	20 juin 2019	26 septembre 2019	22 janvier 2020
Mise à jour n°1				6 juillet 2021
Modification simplifiée n°1	23 décembre 2020			20 octobre 2021